

Jean-Baptiste André Godin à Anatole de La Forge, 27 septembre 1870

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[La Forge, Anatole de \(1821-1892\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (10)

Collation4 p. (214r, 215v, 217v, 216r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Anatole de La Forge, 27 septembre 1870, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 11/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/11130>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [27 septembre 1870](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [La Forge, Anatole de \(1821-1892\)](#)

Lieu de destination Inconnu

Description

Résumé

Sur l'organisation nouvelle des communes. Godin s'adresse à Anatole de La Forge, préfet de l'Aisne, en tant qu'ami politique. Godin juge insuffisant l'arrêté préfectoral sur les commissions administratives et plaide pour la formation d'administrations véritablement républicaines avant d'organiser des élections législatives qui favoriseraient la réaction.

Notes

La Forge est Préfet de l'Aisne du 14 septembre à novembre 1870.

Mots-clés

[Actualité](#), [Élections](#), [Guerre](#), [Idées politiques](#)

Événements cités

- [Gouvernement de la Défense nationale \(4 septembre 1870-19 février 1871, France\)](#)
- [Guerre franco-allemande de 1870 \(19 juillet 1870-29 janvier 1871, France\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom La Forge, Anatole de (1821-1892)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Administration
- Politique
- Presse

Biographie Journaliste et homme politique français né en 1820 à Paris et décédé en 1892 à Paris. Journaliste au journal *Le Siècle* (Paris, 1836-1932), organe républicain après 1848, La Forge est nommé préfet de l'Aisne le 14 septembre 1870 à Saint-Quentin par le gouvernement de Défense nationale. Il combat à la tête des troupes de défense de Saint-Quentin contre les Prussiens en octobre 1870. Blessé le 8 octobre, il est remplacé le 7 novembre 1870 par [Félix Achard](#). Il devient ensuite député de la Seine, de 1881 à 1889.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/12/2021
Dernière modification le 01/06/2024

214

Guise le 27 juillet 1790

Vis sur Meisson

Il n'est pas au sujet que
peut en ce moment sur la
mme être plus préoccupé de la Force
que nous ai laissé hier un note
sans commentaire et sans développements
sur l'organisation des
municipalités, aujourd'hui je crois
d'autre tenir sur ce sujet impor-
tant, si important à mes yeux
qu'il me semble renfermer le secret
de la République.

La commune représente la force
publique nationale il faut imprimer
à cette force un mouvement utile
à la République ou au contraire
tout à faire contre les forces impas-
sive agissant en elle des partis

Arrêt que nous ayons pris et
complètement insuffisant pour
constituer une administration municipale
et auore moins un esprit nouveau
Si nos amis prospéreux du
Gouvernement ont vu que
les institutions républiques
se fondent dans mesme

éparpiles Cratés de la Force

670

ils se sont trouvés, pas plus
que la chambre, n'avaient assez
à constituer le gouvernement
provisoire de la république pas
plus les conseils municipaux
ne constituaient des commissions
administratives Républiaines

pour que ces commissions existent
il faut quelle soient choisies bien
saisies et installées avec toute la bonté
de la forme arrêté préfectoral et
publique suffisante dans le journal
avu, a la respect de la masse
serait vaincu et la puissance
de la révolution paralysée

je vous avu la plus grande
surprise que la réunion idéale
d'Avignon, prouvait que les citoyens
pouvoient être ordonnés à un
pour prochain, de cette manière
faute et commise après tout le
temps de la guerre pour l'organisation
de la république jérusalem
membres idéaux; je vous affirme
qui est un grand malheur pour
la République, + que le gouverne-
ment organiser la commune Républi-
caine et alors: on aura une
constituant Républiaine dans une
se

tre

27 juill. 1814

non, ce ne sont pas des
situation que le gouvernement
de la République nationale
devrait faire faire ^{à l'abord} qui lui appar-
tient de faire il faut de nous
prescrire des ennemis de l'intérieur
en travaillant à chasser les
ennemis de l'extérieur, pour
atteindre aux deux buts, il
fallait, et il faut encore mettre
la puissance aux mains
des républiques dans la commune,
il faut donner à toutes les
administrations municipales le
prestige de la force républicaine
ou autrement on se débattira
au milieu des mille malheurs
de la révolution.

Dans toutes les communes où
le républicain dit encore aujourd'hui
à ses administrateurs que la
république est une plaisanterie
sur le garde champêtre intimer
les habitans qui résistent
leur occupation, les choses changeront
de tout au tout, si la
république venait de s'affirmer
par des acts suffisants de sa

autorité administrative, et
pour qu'il en soit ainsi,
n'est qu'une question de
mesures, que le gouvernement
de la République nationale pourra
généraliser. mais si le
gouvernement néglige à grande
échelle du suivi nous pourrions
dans notre sphère y travailler
et notre Département nous
ferrait ainsi faire beaucoup
à la démocratie. mais il est
une condition, c'est que
les institutions soient différentes
puisque ce que les uns nous
soient républicaines.

Votre bien dévoué

Gudin